



# La Gestion au Quotidien pour vous simplifier la vie

[www.cmb.fr](http://www.cmb.fr)  
[www.cmmc.fr](http://www.cmmc.fr)  
[www.cmso.com](http://www.cmso.com)  
[www.arkea-banque-ei.com](http://www.arkea-banque-ei.com)

Pour consulter et gérer vos comptes professionnels en ligne\*.

 L'ensemble des informations dont vous disposez en consultation :

## COMPTES

**Liste des comptes :** visualisez l'ensemble de vos comptes et les informations associées (opérations à venir, soldes en valeur, frais bancaires (mensualisables)).

**Placements :** positions de vos comptes titres, DAT, CDN, BMTN en direct.

**Téléchargement :** téléchargez les relevés de comptes sur votre ordinateur et intégrez-les dans un logiciel de gestion (formats .qif ou .xls).

**Nos Conseils :**

**Optez pour les relevés de comptes électroniques\* :** plus pratiques, écologiques, sûrs et gratuits, quelle que soit la périodicité. Ces relevés sont conservés pendant 10 ans.

**Recherche d'opérations :** retrouvez rapidement une opération effectuée sur l'un de vos comptes sur les 3 dernières années. Différents critères permettent d'affiner votre recherche (toutes vos factures de téléphone, un virement de 1 223 €, un prélèvement effectué il y a 4 mois...). **Service disponible gratuitement avec votre inscription aux relevés de comptes électroniques.**

## VIREMENTS

**Virements à venir :** consultez vos virements à venir et vos virements permanents.

**Bénéficiaires :** consultez vos listes de bénéficiaires France, SEPA et internationaux.

## PRÉLÈVEMENTS

**Prélèvements à venir :** visualisez vos prélèvements à venir, 5 jours avant leur date d'échéance

**Liste de vos prélèvements en place :** consultez la date de création, le numéro et nom d'émetteur, le compte de prélèvement et les dates et montants des 3 derniers prélèvements.

Un document est mis à votre disposition pour dénoncer une autorisation de prélèvement, si nécessaire.

## CARTES

**Relevé Business :** visualisez toutes les opérations effectuées avec votre carte Business depuis le début du mois, que votre carte soit à débit immédiat/différé et avec/sans retrait.

**Encours de vos cartes :** consultez les encours de vos cartes à débit différé et accédez à l'historique de vos paiements.

**Téléchargement de vos relevés cartes :** téléchargez vos relevés de débits différés sur la période en cours.

## TÉLÉCOLLECTE

Affichez dès 8h00 le matin vos remises sur la période souhaitée, avec possibilité si besoin de sélectionner un de vos commerces en particulier.

## EFFETS

**À payer :** visualisez la liste des relevés LCR/BOR pour chacun de vos comptes et accédez à leurs caractéristiques en quelques clics.

**À recevoir :** consultez tous les effets à recevoir (effets escomptés, cession de créances professionnelles, effets à l'encaissement, effets impayés reçus).

## RELEVÉS DE CASH MANAGEMENT

Si vous avez souscrit une centralisation de trésorerie, vous pouvez consulter les relevés de votre compte.

## PRÊTS PROFESSIONNELS

Consultez dans « vos financements » les Prêts Professionnels et éditez des tableaux d'amortissement.

## HABILITATION

Consultez dans « vos comptes » puis « habilitations », vos propres habilitations sur l'abonnement, y compris vos plafonds de virement dans le cadre de l'entreprise.

## L'ensemble des opérations réalisables

### VIREMENTS FRANCE, SEPA OU INTERNATIONAL

**Gestion des bénéficiaires :** créez et gérez vos listes de bénéficiaires France et SEPA.

**Virements unitaires :** saisissez à tout moment et en toute simplicité vos opérations de virement qu'ils soient immédiats, différés ou permanents (virements France uniquement).

**Virements sur liste :** facilitez-vous la saisie de virements multiples ponctuels ou récurrents en utilisant les catégories de bénéficiaires (virements France uniquement).

**Virements à venir :** vous pouvez à tout moment et jusqu'à leur exécution annuler sans aucun frais vos virements différés.

### TRANSFERT DE FICHIERS\*

Voir fiche détaillée « Comment faciliter le transfert de vos fichiers »

**Émission :** vous pouvez remettre simplement les fichiers constitués par vos logiciels (virements, prélèvements, LCR/BOR...)

**Réception :** récupérez facilement vos relevés de comptes ou d'opérations (LCR/BOR ...)

**Saisie :** saisissez vos remises LCR/BOR, vos prélèvements à émettre, vos virements internationaux, vos VSOT (Virement Spécifique Orienté Trésorerie).



Validenligne est un service proposé par le Crédit Mutuel, accessible par un portail web, vous permettant de valider au moyen d'un certificat électronique vos remises de fichiers

d'ordres d'opérations bancaires télétransmis. Ce service se substitue à l'envoi d'un fax de confirmation à l'issue de la procédure de transfert de fichiers vers la banque. Avec Validenligne, vous allez plus vite et vous gagnez en sécurité.

### PROFIL

Le profil utilisateur vous permet de limiter et de sécuriser les consultations et les opérations autorisées aux personnes habilitées en utilisant un **mandat restreint**.



### 3 niveaux d'habilitation :

- **CONSULTATION :** uniquement la consultation ;
- **OPÉRATION :** la consultation et les virements ;
- **STANDARD :** accès à toutes les fonctions.

Chaque profil peut être par ailleurs adapté en fonction des souhaits du chef d'entreprise ou de son représentant (personnalisation des plafonds de virements, rejet automatique des opérations passées par la personne mandatée et qui dépasserait le plafond fixé...).

### DIVERS

**Commande de devises.**

**Commande de chèquiers.**

**Mise en opposition de votre carte.**

### CONSEIL SÉCURITÉ

Un conseil : veillez à ce que chacun de vos collaborateurs intervenant sur « vos comptes en ligne » dispose de ses propres outils de connexion (mot de passe régulièrement changé, boîtier sécurisé avec lecteur de carte...).

Rappel : la validation des opérations sensibles (virements et éditions de RIB) se fait par un code envoyé par SMS ou e-mail, ou via votre connexion sécurisée (boîtier).

\* Avantages présentés sous réserve de souscription du contrat correspondant (services de banque à distance, service de relevé électronique, abonnement au service de transfert de fichiers) et du respect des stipulations contractuelles (conditions générales et particulières) notamment tarifaires, applicables au contrat souscrit, conditions, limitations et exclusions comprises en vigueur au 01/01/2013 et susceptibles d'évolution.